

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2025-03/02C

Objet : REPRISE DES RÉSULTATS 2024.

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Térésa Rebull à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	29
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	28		Abstention :	2

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA (jusqu'au point n°6), Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Pascale GUICHARD donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX
Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU
Angèle PEREZ donne pouvoir à Ange GARCIA
Louis SALA donne pouvoir à Eliane BERDAGUER (à partir du point n°7)

Absents excusés : Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Jean GAUZE, Pierre ROSSIGNOL, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 05 mars 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment l'article L 2311-5 et suivants du CGCT, il convient d'affecter les résultats comptables de l'exercice 2024 des différents budgets de la collectivité. Les propositions d'affectation sont présentées et discutées par l'Assemblée.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE AVEC 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Ange GARCIA et Angèle PEREZ),

↳ **DECIDE** d'affecter les résultats 2024 tels que présentés ;

↳ **DIT QUE** ces résultats ainsi affectés seront repris sur les budgets 2025 concernés ;

↳ **DIT QUE** le détail de cette affectation de résultats est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20250312-2025-03-02C-DE
Date de télétransmission : 14/03/2025
Date de réception préfecture : 14/03/2025

Pour extrait conforme,
Le Président

